



Portrait de la biodiversité

Saintes-Maries-de-la-Mer



Aigrette garzette © Aurélien AUDEVARD LR

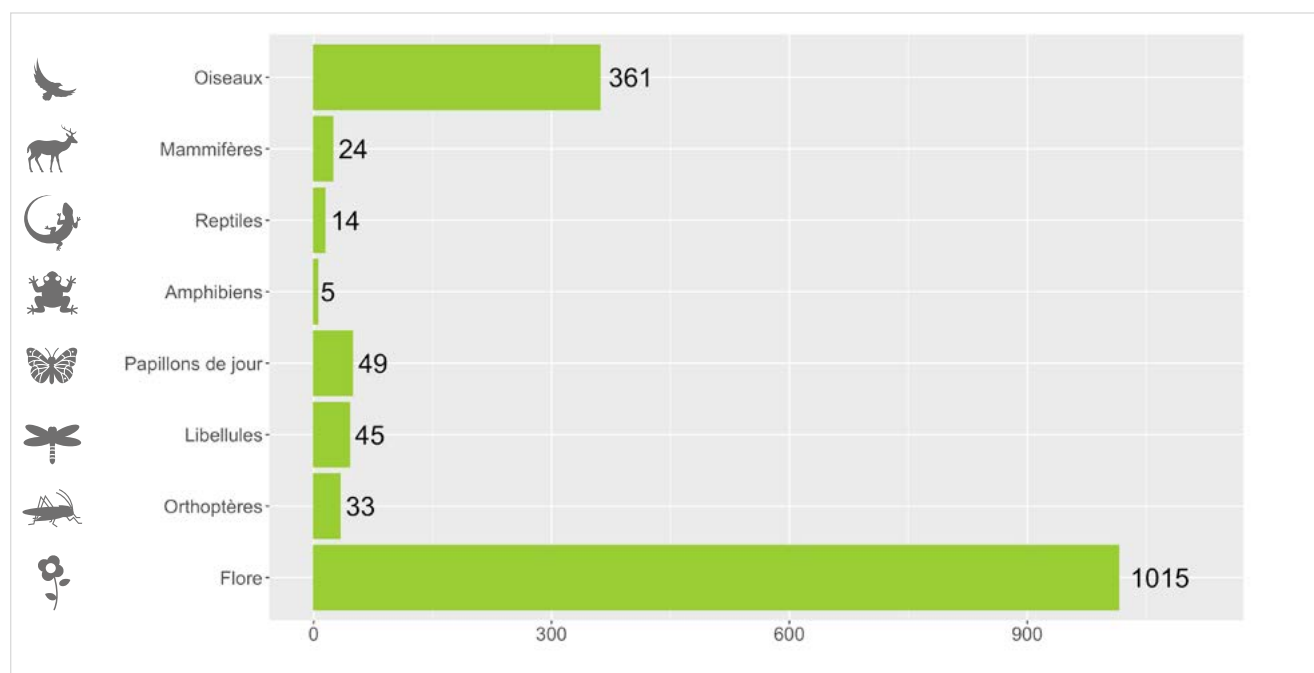


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

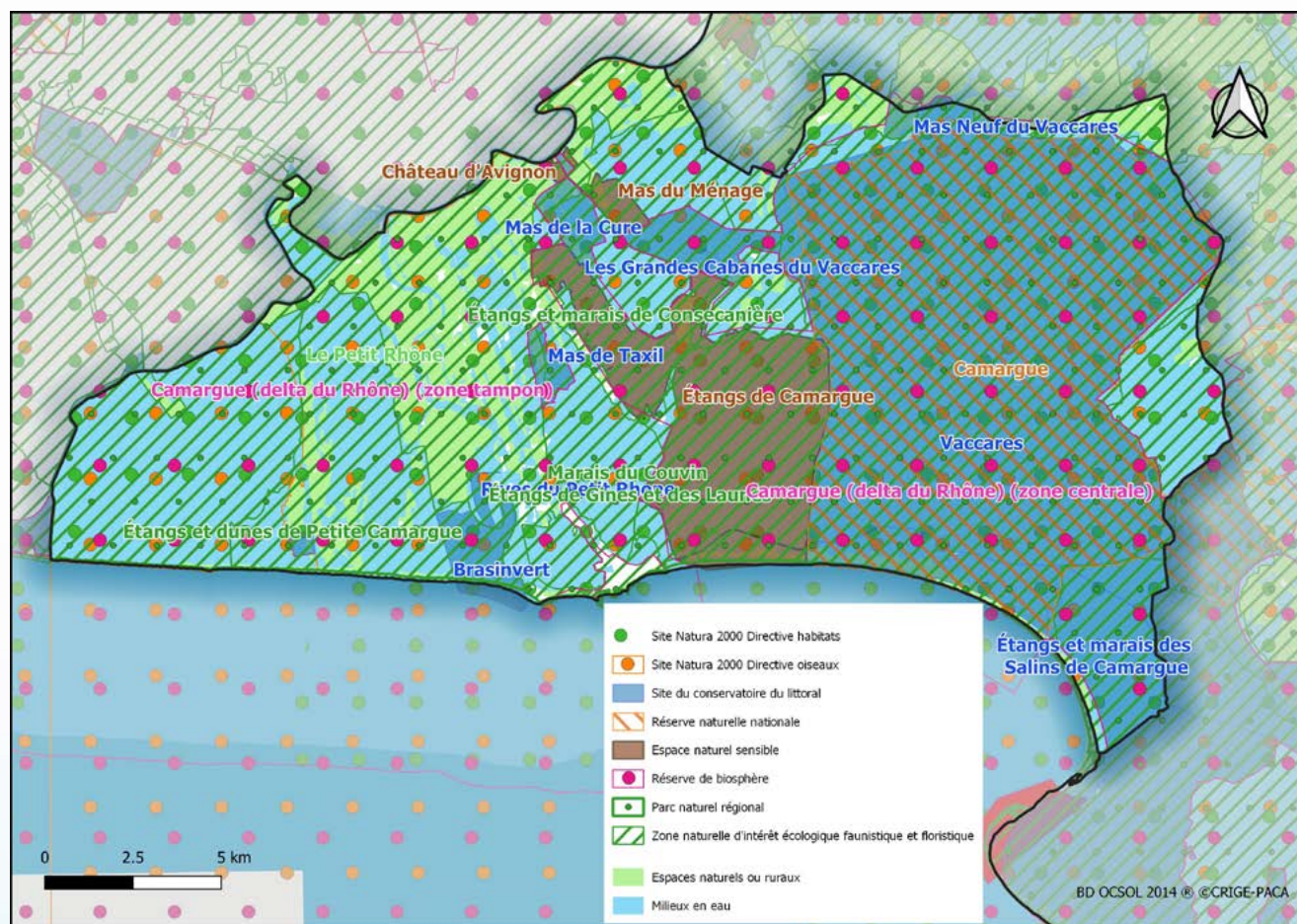
2 556 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saintes-Maries-de-la-Mer, soit 29% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 355 espèces sont protégées au niveau national. 87 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 114 à l'échelle régionale.

La compilation de 231 971 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saintes-Maries-de-la-Mer (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saintes-Maries-de-la-Mer

D'une superficie de 372 km² dont 100 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer est composée à 99 % d'espaces naturels et ruraux.

L'un des bras du **Rhône**, le **Petit-Rhône**, moins impacté par les aménagements que le **Grand-Rhône**, dessine de larges méandres jusqu'à la mer.

La commune est située en **Camargue** où l'influence des facteurs naturels est à l'origine d'une grande diversité d'habitats. Les oiseaux constituent la richesse faunistique emblématique de la **Camargue**. En plus des espèces sédentaires, le delta constitue un couloir de migration important, une zone d'hivernage pour les oiseaux nordiques et une zone de reproduction ou d'estive pour les oiseaux d'Afrique tropicale. Une grande partie des anciens étangs saumâtres de basse **Camargue** a été transformée en exploitation salinière où vivent, du fait de la saturation en sel de ces milieux, des insectes très spécialisés. La diversité des zones humides accueille des cortèges de libellules, parfois patrimoniales¹, et des cortèges de gastéropodes et de bivalves qui se modifient complètement en fonction du niveau de salinité et du niveau d'eau. Par endroits, les incursions marines ont ménagé dans le littoral d'étroites voies d'eaux naturelles vers les lagunes intérieures, elles sont d'une grande importance pour de nombreux poissons marins qui viennent grandir dans les lagunes.

La commune a une situation privilégiée au bord de la **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives** permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.

L'écosystème urbain et péri-urbain n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'Homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



Des espèces de faune et de flore à observer



© Aurélien AUDEVARD

Spatule blanche

P **LR**

Cet échassier se rencontre principalement dans les marais côtiers et les plaines alluviales. Pour s'alimenter, la Spatule blanche maintient son bec hautement spécialisé à demi enfoncé dans l'eau et balaie de droite et de gauche à la recherche d'insectes, petits poissons, mollusques, crustacés, etc. Malgré son extension récente, la population française reste fragile en raison de menaces pesant sur plusieurs sites indispensables à son maintien, notamment ceux qui ne bénéficient d'aucun statut de protection.

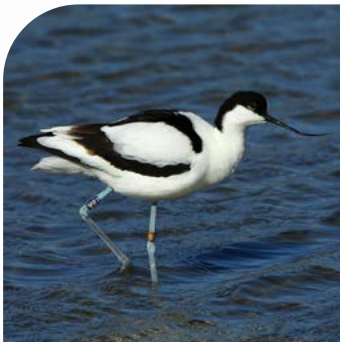


© André SIMON

Flamant rose

P **LR**

Le Flamant rose est un grand échassier présentant un plumage rose pâle sur le corps. Sa présence est liée aux lagunes d'eaux saumâtres et salées. Il s'alimente d'une grande diversité de proies et de graines de plantes aquatiques. C'est un migrateur partiel, certains individus hivernant en Afrique du Nord quand d'autres demeurent près de leur site de reproduction. En Europe, le Flamant rose est vulnérable en raison du faible nombre de sites propices à sa reproduction.



© Aurélien AUDEVARD

Avocette élégante

P **LR**

L'Avocette élégante niche en bordure de lagune, marais et salins, à même le sol ou dans la végétation rase. Pour se nourrir, elle remue latéralement la vase de son bec afin de faire remonter de petits invertébrés à la surface.



© Aurélien AUDEVARD

Cistude d'Europe

P

Tortue aquatique d'eau douce, la Cistude d'Europe fréquente les marais, mares, étangs, canaux, roubines. Discrète et craintive, elle a besoin de calme et plonge à la moindre alerte. Elle utilise le milieu terrestre, notamment pour l'hivernation et l'estivation, au moment de la ponte et d'autres déplacements.



© Laurent ROUSCHMEYER

Gomphe à pattes jaunes

P

Le Gomphe à pattes jaunes se limite aux cours d'eau de quelques grands fleuves d'Europe occidentale comme le Rhône où il apprécie les portions de berges avec accumulation de substrat sablo-limoneux.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hironelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

